

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **lundi 18 juin 2018** à compter de **16 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire
Madame Geneviève Braconnier, conseillère
Monsieur Jean Cormier, conseiller
Monsieur René Leblanc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Myriam Leblanc, Agente à la famille et aux aînés
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et greffier-adjoint

Sont absents :

Monsieur François Bujold, conseiller
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

ADMINISTRATION

212-06-18

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par le maire.

ADOPTÉE

213-06-18

**CONTRIBUTION DE LA VILLE - PARC RÉGIONAL PETITE-CASCAPÉDIA -
REMONTÉE MÉCANIQUE**

Considérant le projet de réfection de la remontée mécanique de la station touristique Pin Rouge du Parc régional Petite-Cascapédia;

Considérant les problèmes vécus lors de la saison hivernale 2018;

Considérant que plusieurs partenaires ont émis un avis favorable au financement dudit projet;

Considérant que les travaux prévus permettront de prolonger de façon importante la durée de vie de la remontée actuelle;

Considérant que la sécurité des usagers ainsi que la fiabilité de la remontée seront nettement améliorées;

Considérant que les travaux prévus seront effectués à temps pour permettre la réouverture du centre en décembre 2018;

Considérant l'importance du centre pour tout le territoire de la Baie des Chaleurs;

Considérant les retombées économiques pour New Richmond;

Considérant que le coût total des travaux s'élève à plus de 220 000 \$;

Considérant qu'une mise de fonds dans le projet par l'organisme est nécessaire aux yeux des partenaires financiers;

Considérant que le taux de financement de ce projet atteint plus de 85 %;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'autoriser le versement d'une somme de 25 000 \$ prise à même le surplus accumulé de la Ville de New Richmond au Parc régional Petite-Cascapédia pour la réalisation du projet de réfection de la remontée mécanique.

D'autoriser le versement d'une somme supplémentaire de 10 000 \$ à titre d'avance de fonds permettant à l'organisme d'effectuer le dépôt initial requis auprès de ses fournisseurs afin de débiter les travaux nécessaires.

Il est entendu que cette somme de 10 000 \$ sera remboursée à même les contributions à venir des partenaires financiers.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)

Aucune question n'est soumise.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 16 h 50.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Stéphane Cyr, directeur général et greffier-adjoint